

## **Bulletin d'information N°1**

### **Incivilités**

Quelques actes d'incivilités sont à déplorer ces derniers jours concernant les copropriétaires des parcelles 28 et 57 avec leurs locataires qui ne respectant pas le règlement de la copropriété nous obligeant à intervenir. Sachant que ce n'est pas notre rôle de faire de la surveillance et encore moins la police.

Pour le copropriétaire de la parcelle 28 le locataire invite famille et amis avec animal non tenu en laisse vagabondant sur la plage et après introduit dans l'enceinte de la piscine se baignant dans le pédiluve.

Pour le copropriétaire de la parcelle 57 son locataire invite également des amis et là les gens se baignent habillés ou nu et pour les non baigneurs fument à l'intérieur de l'enceinte de la piscine.

Maintenant nous ne sommes pas structurés ou équipés pour faire une vérification d'accès. Nous allons étudier une modification du règlement intérieur pour intégrer tous ces problèmes d'accès d'amis ou famille des locataires sur l'utilisation des communs.

### **Horaire de travail de Jean Noël :**

Jean Noël n'a jamais été regardant sur ces horaires ou faire des courses pour le PRL en dehors de ces horaires et bien d'autres choses !!!

Néanmoins suite à plusieurs remarques de copropriétaires résidents envers les copropriétaires bailleurs à la réception des locataires le samedi matin sur son temps de travail temps estimé 1h30. Nous avons décidé en concertation avec Jean Noël et uniquement pendant la période estivale Juillet Aout de modifier ces horaires par un avenant à son contrat de travail. Son jour de congé hebdomadaire sera le samedi au lieu du dimanche afin de respecter la législation. Le syndic fait le nécessaire. Nous pensons avoir répondu à vos attentes.

Le président

Copie syndic